

PARIS, LE 25 JUIN 2019

Information permanente relative à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux publiée en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Information sur la rémunération du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration d'Imerys s'est réuni ce jour à l'effet de statuer sur les recommandations du Comité des Rémunérations concernant la rémunération de M. Patrick Kron à l'occasion de sa nomination comme Président du Conseil d'Administration (cf. communiqué de presse relative à sa nomination en date de ce jour).

Comme Président du Conseil d'Administration et administrateur, M. Patrick Kron recevra exclusivement une rémunération fixe brute annuelle de 250 000 euros, compte tenu de la date de son entrée en fonction, il percevra 125 000 euros pour 2019. Il est précisé que M. Patrick Kron ne recevra aucune autre rémunération, et notamment ni jetons de présence ni rémunération variable et ne bénéficiera pas de paiement à raison d'une éventuelle cessation de son mandat.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, avec un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros et 18 000 salariés en 2018, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Des informations plus complètes sur Imerys peuvent être obtenues sur son site Internet (www.imerys.com), rubrique Information Réglementée, notamment dans son Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2019 sous le numéro D.19-0175 (également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org). Imerys attire l'attention des investisseurs sur le chapitre 4 "Facteurs de risques et Contrôle Interne" du Document de Référence.

<u>Analystes/relations investisseurs:</u> Vincent Gouley - + 33 (0) 1 49 55 64 69 finance@imerys.com	<u>Contacts presse:</u> Claire Garnier - +33 (0)1 49 55 64 27 Philémon Tassel - +33 (0)6 30 10 96 11
--	--